Carte 2 : Droits, statuts et activités usuelles

Plan d'affectation du territoire public de Lanaudière

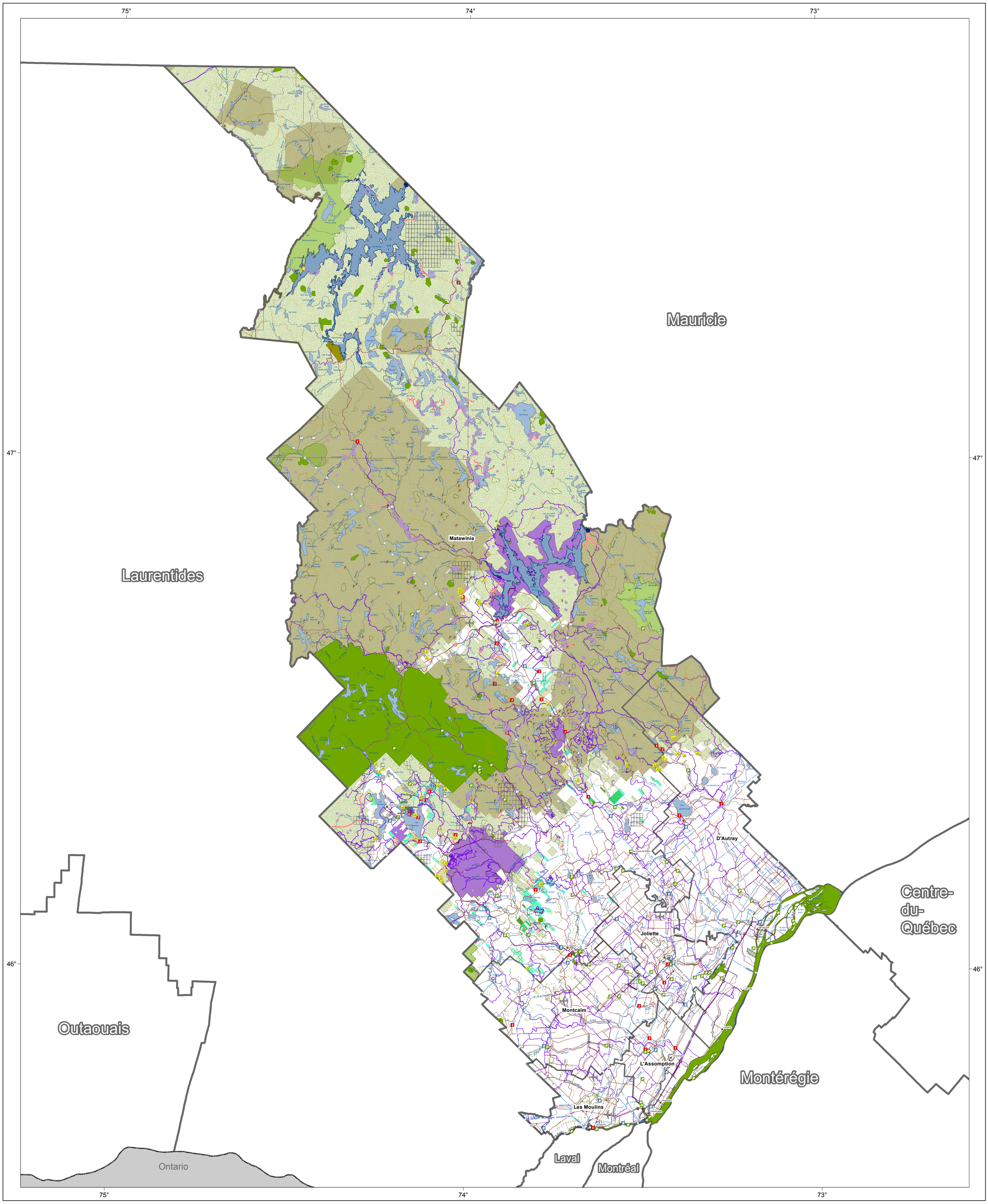

Droits, statuts et activités usuelles [1]

- Agriculture
- Culture
- Énergie
- Faune
- Forêts
- Hébergement et plein air
- Industrie et services
- Mines
- Protection et contraintes

Infrastructure de transport

- Aéroport
- Autoroute
- Route nationale, régionale et collectrice
- Route locale et d'accès aux ressources
- Chemin
- Chemin de fer

Tenure [2]

- Publique

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative
- Territoire de gestion particulière
- Réserve indienne

Frontière

- Interprovinciale

Notes :
1. Les données utilisées pour illustrer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.
2. Cette carte illustre le territoire public et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État.

Métadonnées

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 08

Système de référence géodésique

NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 5 10 15 km

1/400 000

Sources

Données	Organisme	Année
Droits, statuts et activités usuelles	MRNF	2012
	MDDEP	2012
	Hydro-Québec	2012
	MCCCF	2012
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2009
Tenure (BAGQ)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2011

Réalisation Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale de l'Estrie-Montréal-Montérégie
et de Laval-Lanaudière-Laurentides
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
4e trimestre 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec